

CIBLE

VICHY ?

Non, le sarkozysme n'est pas une lointaine réplique du vichysme ! Nicolas Sarkozy est encore jeune, alors que chez Philippe Pétain la vieillesse était « un naufrage ». Surtout, le gouvernement français et les parlementaires français sont libres dans un pays libre, alors que le pouvoir de fait, entre 1940 et 1944, subissait l'occupation allemande.

Il n'y a donc pas de mauvaise raison qui puisse servir d'excuse, ignoble, à l'adoption d'une loi radicalement contraire à l'un des principes fondamentaux du droit. C'est en pleine conscience et en toute liberté que des députés et des sénateurs ont adopté, le 7 février, un texte qui autorise l'application de la « rétention de sûreté » aux criminels qui auront purgé leur peine. Y compris à ceux qui ont été jugés et condamnés avant le vote de la loi.

Cela signifie que ces parlementaires, à l'instigation de Nicolas Sarkozy et de Rachida Dati, ont délibérément violé le principe de non-rétroactivité des lois - comme ce fut le cas sous la dictature vichyste.

Nous ne doutons pas que cette disposition scélérate sera censurée par le Conseil Constitutionnel.

GOUVERNANCE

Une démocratie sans peuple

Trichet

**L'autruche
de Francfort**

p. 3

Droite

**Nouveaux
clones**

p. 5

L'Europe mérite la Vérité

Dans une tribune publiée par l'Association Gens de France, le prince Jean, duc de Vendôme, a fait connaître son opinion politique sur le traité de Lisbonne ainsi que ses réflexions personnelles sur plusieurs sujets touchant à la religion catholique. Nous portons l'ensemble de cet article à la connaissance de nos lecteurs.

L'Europe qui nous est proposée correspond-elle aux vœux des Français et des peuples européens ? Répond-elle, dans son projet, aux aspirations d'une jeunesse en quête de sens ? J'ai beaucoup voyagé, depuis dix ans, en France comme en Europe. Pas comme un homme politique qui brigue un mandat, mais comme un citoyen attentif à la vie de ses compatriotes et soucieux du destin de la France et de ce continent. J'ai pris le temps d'écouter et je sais - parce que nous en avons parlé ensemble - que beaucoup de Français ne comprennent pas où l'on veut les conduire. Cette incompréhension crée de l'inquiétude dans le pays et du désarroi dans la jeunesse. La France ne s'ennuie pas, elle s'inquiète.

Les Français ont tenté de le dire, quand on le leur a permis. En 2005, ils ont refusé, par référendum, le traité constitutionnel qui leur était soumis. Cette fois, ils ne pourront pas

se prononcer sur un texte qui reprend pourtant l'essentiel des dispositions qu'ils avaient rejetées. Le traité de Lisbonne prévoit la désignation d'un président de l'Union européenne et celle d'un vice-président chargé des Affaires étrangères. Il étend les compétences de l'Union dans de nombreux domaines, au détriment de celles des États. Il assure la prééminence du droit européen sur les droits des pays. Il confirme l'extension de la règle de la majorité qualifiée. On nous présente un projet politique qui se résume à de l'ingénierie administrative. Même si les références à l'hymne et au drapeau européens ont été gommées dans cette nouvelle version, et bien que le mot n'y figure plus, il s'agit pourtant d'une Constitution, qui s'appliquera au peuple français sans qu'on l'ait consulté - comme souvent, s'agissant de l'Europe. Mais comment rendre espoir aux Français si l'on se défie d'eux ? Comment rendre à la France son rang dans le monde si l'on contraint sa souveraineté

par un traité tatillon ? Comment rendre confiance aux jeunes Européens si l'on bâtit une Europe sans âme, dans le mépris de son patrimoine spirituel ?

J'ai 42 ans. J'en avais 13 quand Jean-Paul II est devenu pape. J'appartiens à la génération de ces jeunes qui ont vécu au rythme de ce pape des temps modernes. Nous l'avons vu précipiter la chute de l'Union soviétique, par la force de ses paroles et de son action. Cet empire, que l'on croyait inébranlable, était construit sur une utopie. La bureaucratie qui le gouvernait méprisait les exigences humaines et spirituelles. Elle promettait aux hommes un bonheur matériel qui ne remplacerait jamais leurs aspirations profondes. Elle les contraignait à l'adoration d'idoles, qu'ils ont déboulonnées dès qu'ils l'ont pu. L'Union soviétique était fondée sur un mensonge, au moins par omission des racines culturelles des peuples qu'elle a voulu soumettre à ses lois.

Parce que je suis attaché à l'Europe, comme la majorité

des jeunes et des gens de ma génération, je souhaite qu'elle soit préservée de cette périlleuse présomption. L'Union ignore trop souvent la culture et les richesses des pays qu'elle veut rassembler. Bien qu'elle ne soit responsable devant personne, la Cour de justice impose aux États sa jurisprudence. Le droit européen consacre le pouvoir d'une technocratie qui veut régler la vie des peuples dans ses moindres détails. Or, le pape actuel, Benoît XVI, l'a rappelé l'an dernier avec force : « *On ne peut pas penser construire une vraie maison commune en négligeant l'identité propre des peuples de notre continent* ». Et cette identité est « *constituée de valeurs que le christianisme a aidé à forger* ».

Cette évidence historique n'a pas convaincu les rédacteurs de la charte des droits fondamentaux, annexée au traité. Nulle référence, dans ce texte, aux racines chrétiennes de notre Europe, bien que l'Union se dise « *consciente de son patrimoine spirituel et moral* » : la formule est assez vague pour autoriser toutes les interprétations. Il suffit, d'ailleurs, de la lire pour le comprendre : l'inspiration de cette charte est foncièrement individualiste. Elle dissout les solidarités et les communautés naturelles, comme le traité soumis au Parlement français dissout les nations européennes. Croit-on vraiment que ce soit ce que souhaitent les jeunes Européens ? Si nous voulons qu'elle résiste aux tempêtes, il nous faudra fonder l'Europe sur quelque chose de plus solide. Non sur l'utopie, mais sur la Vérité

Jean d'ORLÉANS
duc de Vendôme

royaliste
BREVETÉ - DÉPOSÉ - MARQUE DÉPOSÉE

SOMMAIRE : p.2 : L'Europe mérite la Vérité - p.3 : Versaillais en 2008 - Une autruche à Francfort - p.4 : Le Monde mis à mal - Ignorants aux mains vides - p.5 : Les clones de Berlusconi - p.6/7 : La démocratie sans le peuple - p.8 : Pétaud - Procès du postcolonial - p.9 : La doxocratie est-elle civilisable ? - p.10 : Retour - L'assassinat de Louis XVII - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Pour le principe d'égalité.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Versillais en 2008

Le *super Tuesday* d'outre-Atlantique est venu à point nommé éviter aux médias d'avoir à commenter l'événement du 4 février. Infime événement français : le Congrès de Versailles modifiait la Constitution.

On apprit cependant que la rectification du titre XV, substituant la voie parlementaire au référendum dans la ratification du Traité européen de Lisbonne, avait été adoptée ce lundi-là.

Dans le vide politique précédent, le sénateur socialiste Jean-Luc Mélenchon s'était vaillamment escrimé à démontrer (1) qu'il était au pouvoir de l'opposition de barrer la route au projet présidentiel en rassemblant trois cinquièmes des voix à Versailles soit 545 voix... Ses calculs supposaient le suffrage exprimé de 908 parlementaires, et que l'opposition unanime vote non. Une réalité plus amère a donné les résultats suivants : Votants : 893. Suffrages exprimés : 741. Majorité requise : 445. Pour l'adoption : 560. Contre : 181.

On peut se demander ce que l'histoire dira en renouant les fils de ces jours de février 2008 où la majorité et l'opposition se dessaisirent, chacune à sa manière, du droit de concevoir et construire intelligemment l'avenir des nations européennes.

Elle risque d'accabler, certes, les socialistes et leur gestion fataliste des enjeux nationaux, leur absence de conviction, leur déficit en volonté militante, leur complaisance à jouir des rentes que

leur procurent fiefs et mandats régionaux et locaux, assorties du confort d'être en vacances de responsabilité quant aux affaires du pays et du monde.

Mais l'histoire retiendra aussi ce que leur déchirement ridicule avait de tragique. Minés par le remord de devoir leurs succès aux discredits adverses et d'achever de perdre leurs attaches populaires, beaucoup d'entre eux se sentent plus encore démunis face au putsch ultra-libéral qui progresse masqué d'union européenne et de mondialisation. Seule famille socialiste d'Europe dont une large fraction éprouve une répugnance à l'égard du blairisme anglo-saxon, tout en désespérant de ne savoir encore y opposer d'alternative.

Au moment où la droite parlementaire, y compris l'héritière historique du gaullisme, a bradé ses principes pour entrer dans le jeu de marionnettes du Président, le malaise de ceux qui résistent à l'entraînement mérite une certaine sympathie. Avec le vœu qu'ils comprennent avant qu'il soit trop tard que la souveraineté nationale est le bien politique majeur à reconquérir, face aux impérialismes de la violence et de l'argent.

Luc de GOUSTINE

■ (1) Le 19 janvier 2008 sur le site <http://www.democratie-socialisme.org>.

Une autruche à Francfort

Francfort, ville allemande et qui entend le rester, était connue pour l'excellence de ses saucisses. Elle abrite aussi une bande d'autruches conduites par un halluciné : il se prend pour le coq du poulailler ultra-libéral.

Honnêtes gens de finances – il y en a -, voyous en col blanc, *traders* énervés, boursicoteurs en passe d'être dépouillés, experts en propos éculés et économistes réputés qu'on ne voit jamais à la télévision étaient, début février, d'accord sur un point : à Francfort, le 7 du mois, on nous jouerait la comédie « *Rien sur Rien* ».

Rien quant à la baisse du taux directeur de la Banque centrale européenne, alors que la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre ont significativement baissé les leurs. Rien dans le discours de Jean-Claude Trichet qui joue depuis des lustres au coq de combat terrassant l'inflation dans le poulailler ultra-libéral.

Les psychanalystes le savent : le problème avec les bipèdes à plume (de paon) qui ont une névrose obsessionnelle fixée sur l'inflation, c'est qu'ils oublient leur identité réelle : à savoir qu'ils sont des autruches en proie à des hallucinations.

Jean-Claude Trichet est un cas d'école : à l'aube, il chante comme un coq parce qu'il a rêvé au creux de la nuit qu'il était poursuivi par le monstre de l'inflation salariale. Pour terrasser la Bête, il mène une politique de taux d'intérêt élevés alors que les menaces sur la croissance supposent, au moins, que l'on fasse le contraire.

Cette politique de poule mouillée (*pull-moyett policy*) est d'autant plus stupide qu'il

n'y a pas d'inflation salariale en France. Même l'INSEE n'en trouve pas ! En 2006, le salaire annuel net moyen des salariés à temps complet des entreprises du secteur privé et semi-public a augmenté de 2 %, soit 1 941 euros. Mais comme les prix à la consommation ont augmenté de 1,6 % sur l'année, le pouvoir d'achat des salaires moyens nets n'a augmenté que de 0,4 %. Mais attention ! Seul le salaire des cadres et des professions intermédiaires a progressé plus vite que le coût de la vie (+0,5 %). En revanche le pouvoir d'achat des employés a stagné et celui des ouvriers a reculé (-0,2 %). Tel est le consternant résultat du gouvernement de droite auquel un certain Nicolas Sarkozy appartenait...

Le soi-disant coq frappe de son bec ce qui n'existe pas. Mais il se révèle autruche pure et parfaite quand il refuse de voir et de dénoncer ce qui fut l'ordinaire des jours pendant des années : folle inflation des actions boursières, folle augmentation des prix de l'immobilier et folie des mécanismes spéculatifs qui ont provoqué le scandale de la Société générale – sur lequel l'autruche de Francfort reste muette.

A propos de hausse, n'oublions pas celle de l'euro, conséquence de la forte baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Autruche qui triche a toujours tout faux.

Angélique LACANE

Le Monde mis à mal

Un journal n'est pas une vache à lait : c'est essentiellement le produit d'une équipe de journalistes. Cette observation banale est aujourd'hui incongrue : la plupart des « titres » de la grande presse couvrent des pages publicitaires et, accessoirement, des articles.

Comme dans toutes les entreprises privées, la rentabilité du capital passe avant la qualité de l'information et l'intérêt des actionnaires compte plus que les exigences des journalistes. Les lecteurs, quant à eux, sont supposés préférer les publicités en couleur aux textes en noir et blanc que les patrons de presse veulent normaliser. Comme les directeurs de l'information télévisée, ils croient que les sujets consensuels - c'est à dire les thèmes traités selon les normes de l'idéologie dominante - font vendre.

Concurrencés par La Toile, où circule l'information libre (plus ou moins vérifiée) et les hautes ou basses polémiques, les journaux parisiens d'information sont en péril : *Libération* s'est placée sous l'égide de Rothschild, *Le Figaro* maltraité par Nicolas Beytout vient d'annoncer un plan de licenciements et *Le Monde* est sub-claquant. La crise qui le frappe est la plus tristement significative de toutes celles qui ont lieu dans la presse française.

Le triumvirat qui s'était emparé du quotidien français de référence ne pouvait que salir le titre et ternir une réputation forgée par Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet et André Fontaine. Jean-Marie Colombani, qui se prenait pour Citizen Kane, Edwy Plenel, qui se comportait

comme le Grand Inquisiteur, et Alain Minc qui se croit toujours savant expert en toutes matières ne pouvaient manquer de naufrager le navire. Ce qu'ils ont fait.

Après le formidable coup de boutoir de Philippe Cohen et Pierre Péan (1), la belle amitié des triumvirs se fissura et ils en vinrent à se haïr. Edwy Plenel s'en alla, sous nos applaudissements. Puis Jean-Marie Colombani fut viré. Enfin Minc fut désavoué et s'accrocha aux rideaux. L'escroc intellectuel qui présidait le Conseil de surveillance voulait à tout prix démontrer qu'il pouvait encore faire et défaire pour en tirer bénéfice. Comment ? En vendant *Le Monde* à Lagardère et au groupe espagnol Prisa. La résistance acharnée de la Société des Rédacteurs du *Monde* (SRM), dressée contre les capitalistes, a retardé l'opération. Mais il y a probablement eu pacte secret entre les actionnaires extérieurs et le nouveau président du groupe *Le Monde*, Éric Fottorino. Et Jean-Michel Dumay, président de la SRM, a été contraint par chantage à la démission. Minc doit partir mais il continue d'agir pour vendre le groupe aux plus offrants et en tirer bénéfice. *Le Monde* n'est plus que haine.

Annette DELRANCK

(1) Philippe Cohen et Pierre Péan - « *La Face cachée du Monde* », éditions Mille et Une Nuits, 2003, prix franco : 24 €.

 Achat immédiat

Ignorants aux mains vides

Avant de chercher à comprendre les mécanismes de la spéculation financière, il faut savoir que ceux qui prétendent maîtriser le système ne comprennent rien.

Depuis un quart de siècle, une petite bande de banquiers nous pompent l'air - et le fric - avec une formidable arrogance. Ces messieurs bien habillés et extraordinairement bien payés ne cessent de dire à nous autres, peuple d'imbéciles, qu'il faut leur faire confiance. Ils savent ! Ils dessinent des courbes ! Ils anticipent ! Ils font des bilans ! Ils nous expliquent que les krachs bancaires, l'effondrement de fonds spéculatifs et les histoires de *traders fous* sont de menus incidents qui ne sauraient troubler longtemps les marchés financiers. Une bonne purge et ça repart...

Le scandale de la Société générale confirme la logique désastreuse du système et révèle aux distraits que les Compétents de l'aristocratie financière ne sont, comme disait Lacan, que des *sujets supposés savoir*. Profits évaporés, mains vides, eux-mêmes avouent leur ignorance depuis que l'affaire a été portée sur la place publique.

Le gentil Jérôme Kerviel, petit-maître de la spéculation, voulait faire plaisir à ses supérieurs et ne savait pas qu'il pouvait faire du mal. D'autres, qui continuent à opérer dans les salles de marché sont atteints de troubles mentaux plus ou moins graves en raison de leurs conditions de travail - littéralement affolantes.

L'arrogant Daniel Bouton ne savait pas ce qui se passait dans la salle des marchés malgré la pléthore de contrôles et maints témoignages ont mon-

tré qu'il ne comprenait pas plus les raffinements des techniques spéculatives que ses adjoints.

Les contrôleurs, aux dires d'autres témoins, ne comprennent pas vraiment les activités qu'ils sont censés contrôler et laissent faire les foldingues.

Le gouvernement ne savait pas : c'est au bout de quatre jours qu'il a été mis au courant du désastre, donc après la liquidation en catastrophe des cinquante milliards de *positions* prises par Jérôme Kerviel. Motif ? Le gouverneur de la Banque de France, averti par Daniel Bouton, craignait des fuites si les dirigeants politiques étaient mis au parfum : quelques précédents ont montré que Christine Lagarde disait n'importe quoi et que Nicolas Sarkozy ne savait pas tenir sa langue.

Autrement dit, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, reconnaît publiquement qu'il ne fait pas confiance au président de la République et au gouvernement. Inouï !

Mais ce pauvre Noyer a aussi reconnu qu'il ne comprenait pas pourquoi les alertes lancées par une société de Bourse sur la Société générale n'avaient pas été prises en compte : « *c'est pour moi très mystérieux en effet. Je ne sais pas bien l'expliquer aujourd'hui* ».

Compétence et transparence étaient deux maîtres mots de l'idéologie ultra-libérale. Ignorance et opacité règnent aujourd'hui en France.

Sylvie FERNOY

Les clones de Berlusconi

Le renouveau du mythe d'Occident passe par le retour d'une droite ouverte au centre.

Un modèle partisan unique est en train de gagner plusieurs pays d'Europe et peut-être les États-Unis en même temps. Le jeu des calendriers électoraux fait habituellement que le panorama européen s'apparente à une mosaïque de régimes de gauche et de droite, contraints de s'entendre au-delà de leurs nuances partisans, d'autant que les institutions de Bruxelles rassemblent indifféremment les battus de chaque alternance. Cela pourrait changer si, par aventure, Rajoy le 9 mars en Espagne, Berlusconi le 13 avril, Cameron en 2009 à Londres, venaient rejoindre Sarkozy et Merkel, tandis qu'un McCain s'imposait à Washington. Rarement aurait-on connu une telle constellation de manière durable.

L'originalité de cette tendance n'est pas qu'elle soit de droite, mais d'une droite présentée comme ouverte au centre et même à des éléments issus de la gauche. Après la France, les dernières élections régionales allemandes ont montré que ni la droite pure et dure, courtisant l'extrême droite, ni la droite traditionnelle, conservatrice et religieuse, ne bénéficient de cet effet. Les élections espagnoles le confirmeront si le Parti Populaire ne réussit pas à s'extraire du bras de fer entre le Premier ministre socialiste et l'Épiscopat catholique. Plus l'Église affiche sa force en politique, plus les coalitions de gauche en sortent renforcées, on l'avait déjà vu à la veille des élections italiennes gagnées par Romano Prodi. Une droite qui en re-

vanche sait composer avec l'épiscopat ou des éléments traditionnellement catholiques sans toutefois s'y réduire, une droite qui sait également récupérer certains thèmes de l'extrême droite en les banalisant, réunit toutes les chances. Après le succès de son opération de réduction lepéniste, la *laïcité ouverte* de Sarkozy prend ici tout son sens. En Italie, on avait vu aussi l'intégration réussie de l'Alliance nationale. On voit aujourd'hui comment l'Épiscopat italien a fini par réussir à saper en douceur la coalition Prodi par une action très à la marge, lente mais finalement payante, auprès de quelques débris de la Démocratie Chrétienne, habilement répartis entre les deux coalitions.

Ne nous trompons pas : ce jeu avec les forces religieuses ne fait pas de la nouvelle droite une droite religieuse, pas plus que la reprise des thèmes liés au contrôle de l'immigration ne la radicalise. Quoique les situations soient très éloignées, les candidats à l'investiture républicaine aux États-Unis n'agissent pas autrement. Il y a dans l'après Bush une distance prise par rapport à l'évangélisme politique militant. Les problèmes de l'immigration par contre ne sont pas résolus. Un McCain n'est pas plus ni moins fanatique qu'un Sarkozy ou un Berlusconi. Les calculs sont politiques.

Qu'est-ce donc qu'apporte le centre à cette droite ? Les idées de ce que l'on avait appelé il y a quelque temps *l'extrême centre*, incarné par exemple en Italie par l'ex-journaliste-écrivain Oriana

Fallaci, ce que Chesterton appelait *ces idées chrétiennes devenues folles*, ce qui reste de la morale ou de l'idéal quand on a oublié tout le reste et perdu la foi, ce qui, en Amérique, est allé au trotskisme pour revenir au néo-conservatisme : un discours sur les valeurs, l'identité dite chrétienne, un engagement pour le bien et contre le mal dans le monde.

La droite sans le centre connaît d'autres tentations redoutables. Mais telle quelle, elle possède aussi ce vieux fonds de scepticisme, de réalisme, d'expérience, de stabilité, d'équilibre, dont on veut espérer qu'il se retrouve chez le vieux soldat McCain. C'est ce qui a fait la force et parfois la faiblesse du torisme britannique. Là encore, il faudra qu'un Cameron arbitre entre le style et l'histoire, son côté *people* super Blair et ses radicaux anti-européens. Le tout, on le voit aussi chez Merkel, à l'intérieur de la CDU, est de savoir équilibrer les tendances.

Le problème français avec Sarkozy est précisément l'absence d'équilibres, de contrepoids, de débats. La droite traditionnelle a été muselée. L'extrême centre, qu'il soit issu du petit reste de la Démocratie Chrétienne ou du Sarrisme, de la Franc-maçonnerie ou des nouveaux philosophes, est influent. Aznar, Berlusconi et Blair avaient suivi Bush quand il mettait en pratique les idées néo-con. On peut être assuré que leurs éponymes suivront McCain ou Hillary où qu'ils nous mènent.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **SERBIE** – La perspective de la prochaine déclaration d'indépendance du Kosovo a provoqué à Belgrade une crise qui risque de faire éclater l'actuelle coalition au pouvoir issue des élections législatives et présidentielle. Face à cette situation le prince héritier Alexandre II de Yougoslavie a fait part de son inquiétude et vivement réagi : « Je rappelle aux détenteurs de l'autorité de l'État qu'ils ont été élus à leurs postes. Eux – et non pas moi ou quelqu'un d'autre ! C'est pourquoi ils doivent assumer la pleine responsabilité de leurs actes. Je suis sûr que tout le monde agira conformément à la Constitution. Ce n'est pas tout : ils ont l'obligation de penser à l'avenir et la perspective de développement de notre société. L'intérêt d'aucun parti ou coalition ne peut être plus important que les intérêts du peuple et de l'État. » Il a ajouté : « Je suis sûr que tous sont d'accord sur ces principes et je suis prêt à servir de médiateur si cela est nécessaire (...) Je suis persuadé que tous les acteurs politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition agiront ensemble. Nous n'avons plus de temps à perdre ».

♦ **PORTUGAL** – A Lisbonne, une messe en mémoire de l'assassinat, le 1^{er} février 1908, du roi Charles I^{er} et de son fils le prince héritier Louis-Philippe a été célébrée en présence de dom Duarte, duc de Bragança, de son épouse et de son fils aîné Afonso. Les Portugais étaient venus très nombreux assister à cette commémoration en compagnie de personnalités du monde politique et intellectuel. En revanche, le gouvernement ne s'était pas fait représenter, « attitude parfaitement imbécile » selon Luis Baena.

♦ **NÉPAL** – Dans le premier entretien qu'il a accordé à la presse étrangère depuis qu'il a été dépouillé de tous ses pouvoirs politiques, le roi Gyanendra a protesté contre la décision prise par le Parlement intérimaire d'abolir la monarchie après l'élection, le 10 avril prochain, de l'Assemblée constituante. Parlant à un groupe de correspondants de presse japonais depuis le Palais royal de Narayanhiti, il a déclaré que « cette décision ne reflète pas l'opinion de la majorité du peuple. Cela n'est pas la démocratie ». Il a reconnu que le peuple avait le droit de décider du destin de la monarchie mais, citant un récent sondage montrant que 49,3 % des personnes interrogées étaient favorables à la continuation d'une monarchie alors que seulement 38 % souhaitaient son abolition, il a conclu : « parmi tous ces nuages, c'est enfin un rayon de soleil. Nous devons espérer ».

♦ **GRANDE BRETAGNE** – Le prince Andrew, fils de la reine Elizabeth d'Angleterre et quatrième dans l'ordre de succession au trône, a vivement critiqué la politique irakienne de George Bush dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*. Il accuse, entre autres, le gouvernement américain d'avoir ignoré les mises en garde et les conseils de Londres après l'invasion du printemps 2003 en Irak et fait part de son scepticisme des Britanniques à l'égard, dorénavant, de ce qui se dit à Washington. « Le fait est qu'ici nous avons une grande expérience dont on aurait dû tenir compte » a-t-il souligné. Ces déclarations ont provoqué l'émotion tant du côté du Foreign Office que celui du Palais où la Reine a toujours soigneusement évité d'aborder publiquement les sujets sensibles.

La démocratie sans le peuple

M

adeleine Arondel-Rohaut est philosophe. Philippe Arondel est économiste et juriste. Tous deux ont voulu savoir ce qu'il en était de la « gouvernance ». S'agit-il d'un mot à la mode ou d'une nouvelle méthode de gestion participative ? L'enquête fait apparaître un véritable concept, issu d'une des écoles de la Grèce antique et repris à l'époque moderne.

Derrière l'idée attrayante d'un gouvernement de la « société civile » par elle-même, s'affirme le projet d'une démocratie sans le peuple qui vient de trouver son application dans l'adoption sans référendum d'un traité rejeté par les Français.

■ **Royaliste : Comment peut-on définir la gouvernance ?**

Philippe Arondel : Beaucoup d'hommes politiques parlent de *gouvernance* parce que le mot est à la mode, de nombreux experts ne voyant d'ailleurs en lui qu'une sorte d'expression dénuée de sens. Il y a une gouvernance de la Sécurité sociale, du journal *Le Monde* et on parle même de la gouvernance durable du genre !

Pour nous, la *gouvernance* n'est ni un concept valise ni une formule banale : elle est le vecteur d'une offensive idéologique radicale que nous avons essayé de décrypter finement, sans a priori.

Force est cependant de constater que ce terme ne connaîtrait point un tel succès si nous n'étions point confrontés à une crise historique de la démocratie... dans sa version représentative classique. Le concept de *gouvernance* tente d'y remédier en se présentant sous deux aspects : l'un séduisant, l'autre repoussant.

■ **Royaliste : Qu'est-ce qui séduit tant de citoyens à la recherche d'un autre rapport au politique ?**

Madeleine Arondel-Rohaut : La gouvernance se présente comme la solution de problèmes que la démocratie représentative ne parviendrait pas à résoudre. On dit que l'État-nation est en train de s'effondrer, que nous sommes piégés par la globalisation, que l'individualisme est dominant... Et l'on affirme que cette situation complexe peut être maîtrisée si l'on réunit autour d'une table acteurs publics et représentants du privé, associations de défense de l'environnement, *minorités visibles*, etc.

En fait, la gouvernance est un concept qui percute de plein fouet la démocratie dans sa nature proprement politique. Avec la gouvernance, on est au cœur d'un remodelage complet de l'espace public et de l'espace privé.

■ **Royaliste : Comment cela ?**

Philippe Arondel : Il faut sans cesse faire retour à cette stupéfiante définition d'Élie Cohen, économiste très *présent* dans les médias dominants : « *La gouvernance mondiale évoque l'art de gouverner sans gouvernement, l'art de forger une légitimité sans réunir les prérequis de la démocratie, l'art de composer avec l'opinion en l'absence d'un démos.* » Les partisans de la gouvernance militent donc ouvertement pour une nouvelle forme de prise de décision politique niant toute souveraineté populaire. Ils veulent aussi logiquement faire surgir un autre type de *savoir politique* qui serait élaboré par un certain nombre de groupes informels totalement incontrôlés. En somme, ils veulent remettre en cause l'idée de communauté politique, celle de citoyens décidant librement, dans le choix tragique et contingent, de leur propre histoire.

■ **Royaliste : Peut-on situer le concept de gouvernance dans un ou plusieurs courants de pensée philosophiques ?**

Madeleine Arondel-Rohaut : Oui et non : il emprunte aux uns et aux autres tel ou tel trait selon ce qui lui convient ! Cela dit, le concept relève incontestablement de la rupture décisive que les Grecs, en inventant la démocratie, ont opérée : l'auto gouvernement des hommes, dans la claire conscience que la *Cité* politique est affaire humaine, sans transcendance quelconque. L'idée de gouvernance puise là sa modernité démocratique dans cette conception grecque d'hommes libres qui, dans des assemblées délibératives, débattent et décident. Mais la Cité n'est pas de l'ordre de la gouvernance. En effet, les lois que se donnent les citoyens en son nom sont investies d'une trop grande autorité : elles donnent l'identité, l'autonomie et la souveraineté à tout un peuple. Les partisans de la gouvernance préféreront retenir de la démocratie grecque ce que les sophistes mettront à jour : purement humaines, les lois sont fragiles. Dès lors, l'inconstance doit pouvoir s'enraciner sur du pragmatique, pour les uns, avec l'ambition citoyenne de viser l'*accord des esprits*, pour les autres, dans un refus de pré-tention politique, au nom de la nature.

Si les tenants de la gouvernance optent pour ces derniers, ils en oublient la subtilité : un sophiste, parce qu'il est grec, sait que critiquer le politique au nom de la nature, c'est rester dans le politique ; la nature est toujours d'abord une idée dont on se sert pour critiquer ou justifier...

■ **Royaliste : Avec la gouvernance, y a-t-il réellement évacuation du politique ?**

Madeleine Arondel-Rohaut : Quand on voit le politique se délester délibérément d'éléments clefs de sa souveraineté, est-ce toujours du politique, même s'il finit par n'en rien rester, ou une offensive idéologique qui se sert du politique pour prendre le pouvoir ?

En fait, avec la gouvernance, on profite d'une dévalorisation amorcée du politique pour préférer à l'idée *politique* de démocratie celle d'une *société* démocratique, unissant ici libéraux et libertaires. En prônant une technique démocratique dans le gouvernement des hommes par eux-mêmes, sans institutions proprement politiques, on pense aujourd'hui évacuer les idées, les passions, les choix tragiques. Or, est-ce le fait du politique ou... de toute réalité humaine ? Les deux ; ce qui va mener à une volonté de déshumanisation où la fascination pour un mode de fonctionnement automatique des sociétés humaines oscille entre deux modèles opposés, naturel et artificiel, celui de l'instinct animal et celui des codes et procédures ; en fait, les deux sont volontaristes. Voilà pourquoi les sophistes grecs sont si précieux pour saisir ce qui se joue avec l'idée actuelle de gouvernance : avec la recherche de l'intérêt de chacun et de tous, une certaine naturalité miroite quand, en réalité, on ne peut que construire artificiellement règles et codes. Mais, dans le cadre de la gouvernance, cela doit relever de la négociation, et perdre ainsi l'*aura* que véhicule par exemple l'idée de Loi.

■ **Royaliste : Pourtant, on n'a jamais autant parlé de droit aujourd'hui !**

Philippe Arondel : C'est vrai, le droit est omniprésent. Mais ce n'est plus le même droit que naguère ! Nous étions habitués à un droit hiérarchisé, égalitaire, d'essence solidariste, qui était *produit* par un politique s'efforçant tant bien que mal de transcender les intérêts privés. Aujourd'hui, sous la pression de la thématique de la gouvernance, si un acteur privé décide de s'autoréguler et en fait la demande au pouvoir politique, il peut créer son propre droit, plus ou moins contraignant. Je pense par exemple aux codes de bonne conduite dans les entreprises multinationales dont le caractère doux, mou, est aujourd'hui bien analysé par la philosophie du droit.

Sous la pression d'un libéralisme de plus en plus *impérialiste*, la *soft law* à l'anglo-saxonne conquiert chaque jour de nouveaux territoires... sur les ruines du droit républicain d'hier. Le juriste Alain Supiot fait très subtilement remarquer que nous sommes en train de passer de la *réglementation* (qui impose de l'extérieur sa marque et son ordre) à la *régulation* qui tente de mettre en pilotage automatique nos sociétés, l'organisation sociale édictant elle-même ses propres règles de fonctionnement. Selon lui, la régulation, c'est la mise à mort de la politique et de la métaphysique, renvoyant à une sorte de cybernétique sociale et économique.

Ce qui est dramatique, c'est que ce soit le pouvoir politique national qui organise, de façon suicidaire, son propre dessaisissement en laissant les acteurs sociaux dire le droit à sa place, abandonnant à l'Union européenne un grand nombre de décisions. Or la construction européenne est foncièrement antidémocratique.

■ **Royaliste : N'est-ce point un peu excessif ?**

Philippe Arondel : Il suffit d'ouvrir le *Livre vert sur la gouvernance* publié en juillet 2001. On y parle pratiquement à chaque page de co-régulation pour parvenir à



■ **Gouvernance : un surprenant système de prise de décision politique... faisant l'impasse sur les Parlements nationaux.**

bâtir un surprenant système de prise de décision politique... faisant l'impasse sur les Parlements nationaux mais prenant scrupuleusement en compte les avis d'une société civile élargie, littéralement portée au pinacle. Ayant hélas répudié, en la matière, sa lucidité habituelle, Pierre Rosanvallon explique benoîtement que l'Europe est le laboratoire d'une nouvelle démocratie où l'intérêt général aurait disparu !

Cette dérive s'explique fort bien si l'on fait un détour par l'histoire récente. Dès sa naissance, la Commission européenne s'est appuyée sur les grands groupes de pression pour acquérir du poids face aux États. Dans ce jeu, les Parlements nationaux, où sont votées les lois, ont été mis de côté. De façon claire, la Commission milite pour une marginalisation des lois nationales, des pouvoirs politiques nationaux.

■ **Royaliste : En quoi le concept de société civile est-il lié à celui de gouvernance ?**

Madeleine Arondel-Rohaut : La société civile, c'est le côté séduisant de la théorie de la gouvernance car nous y retrouvons l'écho de notre vie en société, mais aussi de nos exigences en tant que citoyens. C'est là toute l'ambiguïté de l'expression. Ainsi, quand Locke parle de *gouvernement civil*, il désigne l'instance législative suprême chargée par les citoyens de protéger les droits des individus : tout gouvernement poli-

tique devra y être subordonné. L'acte politique et citoyen, certes premier, laisse place à la seule vie sociale.

Hegel, pour tenir compte de l'irruption et de l'importance croissante de l'économie politique, appelle *société civile* l'ensemble des organisations, administrations et juridictions qui relèvent de l'activité économique. Ni société naturelle ni État, la société civile produit de la liberté, et c'est ce qu'entend accentuer le projet gouvernantiel. Or, Hegel en dénonce le caractère aliéné aux intérêts particuliers individuels et collectifs. Certains auteurs actuels, tout en donnant le primat à la société civile, envisageront alors des partenariats et des valeurs équilibrant ce nouveau champ décisionnel.

Avec le concept actuel de démocratie participative d'Habermas, la société civile serait-elle plus *politique* ? Pas sûr, car pour en finir avec la *loi transcendance*, le droit se ferait au jour le jour dans des assemblées délibératives... bien peu représentatives.

**Propos recueillis par
B. La Richardais**

Philippe Arondel &
Madeleine Arondel-Rohaut

« **Gouvernance : une
démocratie dans le
peuple ?** »

Prix franco : 17 €.

 Achat immédiat

Pétaud

Que les royalistes ne s'échauffent point ! Nicolas I^{er}, tel que le narre Patrick Rambaud (1), n'est pas un bâtard de Louis XIV. Que les impérialistes se tiennent coi : Nico n'est pas un descendant de la Bande à Bonaparte. Que les maréchalistes n'éructent pas : Nik n'a point été conçu à Vichy.

Autrement dit : Pétaud n'est pas Pétaud mais bien un animal politique non-identifié, surgit quelque part entre la Mort de l'Homme et la Fin de l'Histoire mais juste à contretemps pour nous annoncer qu'il fallait faire un choc de croissance pour sauver la civilisation.

Alors que des citoyens de plus en plus nombreux jurent comme des charretiers lorsque Pétaud paraît à la télé, Patrick Rambaud a l'exquise courtoisie de nous décrire dans le style du Grand Siècle les mauvaises manières de l'Empereur Pétaud et de sa pétaudière. Mais point de citations ! Il faut lire cette chronique de la première à la dernière page et savourer chaque ligne. Je signale seulement, car cela n'a pas été fait, les révélations de l'auteur sur l'origine de la théorie génétique de Son Autosuffisante Majesté, dont on verra qu'elle a jailli d'un dialogue entre Pétaud et le chevalier Guaino – lequel a coutume de prendre pour haute philosophie des fiches hâtivement tirées d'un manuel des années soixante.

Ce qui explique, l'eussiez-vous cru, que parfois Pétaud pense plus haut que son pot.

Jacques BLANGY

(1) Patrick Rambaud – « *Chronique du règne de Nicolas I^{er}* », Grasset, prix franco : 14 €. [Achat immédiat](#)

Ou comment le monde intellectuel français se révèle imperméable à une théorie critique venue du monde anglophone.

Dans les milieux spécialisés en France, le débat ne porte pas sur telle ou telle conclusion d'auteurs dits postcoloniaux mais sur la recevabilité même de telles études. Les africanistes pensent qu'ils ont toujours fait du postcolonialisme sans la théorie. En choisissant de faire *la politique par en bas*, ils pratiquaient sans le dire le subalternisme des historiens indiens, redonnant la parole aux réalités populaires. En réalité, la résistance de la recherche est bien plus profonde. Un colloque, qui vient de donner lieu au premier grand ouvrage accessible en science politique française (1), n'en a pas terminé l'inventaire. On ne sortira pas plus édifié de sa lecture en dépit des efforts du président du colloque, le maître de l'africanisme français, George Balandier, partagé entre la posture de M. Jourdain et l'incompréhension vis-à-vis de la hargne dont certains poursuivent leurs confrères anglophones.

Quatre motifs sous-tendent l'attitude de refus obstiné. Le premier est purement académique : les études postcoloniales dans les universités britanniques, australiennes, américaines sont littéraires ; dans la ligne de l'*Orientalisme* d'Edward Saïd, elles portent sur des représentations qu'elles déconstruisent dans la fidélité aux grands théoriciens

français, Foucault et Derrida. Elles font appel à toutes les disciplines qui sont en France compartimentées. En France, ceux qui rejettent cette théorie critique sont des politologues et des sociologues qui prennent ce discours au premier degré par rapport aux réalités des situations concrètes. Le malentendu est total.

Le second motif est politique : il est analogue à celui auquel s'était heurté François Furet quand il avait entrepris de *penser la Révolution française*. Le postcolonialisme, chez les anciens colonisateurs et les anciens colonisés, sert d'abord à *passer* un stade historique, la colonisation autant que la décolonisation. Les premiers confondent **post** avec **antico**lonialisme et ne pensent qu'à éluder la *repentance*. A-t-on demandé pardon pour les guillotinés ou les Vendéens ? Les autres passent leur temps à argumenter leur antiracisme, se battant sur le terrain de l'adversaire qu'ils reproduisent.

Le troisième motif est social : les études postcoloniales, qui se réfèrent volontiers à Gramsci, sont accusées de privilégier une interprétation *culturaliste*, d'autonomiser le rôle des superstructures et de n'être, surtout s'agissant des auteurs indiens, que l'antichambre du mondialisme et du cosmopolitisme.

Le quatrième motif est spirituel, car il touche aux va-

leurs : le postcolonialisme est le produit des situations coloniales britanniques fondées sur la différence, prolongées aujourd'hui dans le multiculturalisme qualifié ici de communautarisme. Il est inopérant par rapport au modèle français fondé sur l'universalité et l'assimilation.

Grâce à quoi, « *la réflexion française contemporaine ne sait plus comment parler de l'Autre, encore moins à l'Autre. Elle préfère... parler à la place de l'Autre, avec les résultats catastrophiques que l'on sait* » (2). On se souvient du discours de Sarkozy à Dakar.

Y. L. M.

(1) Sous la direction de Marie-Claude Smouts - « *La situation postcoloniale* », Presses de Sciences Po, 2007, prix franco : 20 €. [Achat immédiat](#)

(2) Achille Mbembe et Nicolas Bancel - « *De la pensée postcoloniale* », in *Cultures Sud*, n° 165, avril-juin 2007, prix franco : 13 €. [Achat immédiat](#)

Voir aussi :

« *Qui a peur du postcolonial ?* », in *Mouvements des idées et des luttes*, n° 51, septembre-octobre 2007, La Découverte, prix franco : 16 €. [Achat immédiat](#)

« *Réflexions sur la postcolonie* », in *Rue Descartes*, n° 58, PUF, novembre 2007, prix franco : 16 €. [Achat immédiat](#)

Faites connaître Royaliste autour de vous...

La doxocratie est-elle civilisable ?

Le référendum de 2005 demeure encore dans la sensibilité de beaucoup une blessure qui ne cesse de faire mal. La défaite des élites (médiateurs ordinaires d'opinion, experts, pays légal, etc.) fut cinglante. Le mémorable éditorial de Serge July fustigeant ses propres lecteurs, coupables de ne pas avoir entendu le message autorisé, restera comme le symbole même de la rupture entre une certaine élite et l'opinion désormais déliée de ses obligations envers les détenteurs du savoir. Jacques Julliard, au *Nouvel Observateur*, vécut la même expérience, submergé par un courrier sans précédent, pour deux tiers hostile à sa défense du traité européen. J'ai tout lieu de croire qu'il en fut aussi blessé que l'ancien directeur de *Libération*. Mais plutôt que de rabâcher son amertume, il préféra mobiliser toute sa capacité d'analyste, d'historien et de politiste, pour dénouer l'énigme. Est-il possible à un âge démocratique si avancé de récuser le règne de l'opinion ? Après tout, n'est-elle pas la *vox populi*, celle qui est censée disposer de la légitimité absolue et dont les vœux doivent se traduire directement dans la conduite des affaires ? Mais en même temps, comment une puissance si mobile, si incertaine, si imprévisible peut-elle s'accommoder des formes raisonnables de la représentation et de l'exercice du pouvoir ?

Par chance, l'universitaire qui ne se sépare pas du journaliste, avait la possibilité de réfléchir, avec une certaine distance désintéressée, à une question qui tout en s'identifiant au souci le plus actuel n'en faisait pas moins appel aux ressources permanentes de la philosophie et de la science politique. Tout de même, l'*opinion* c'était déjà le souci de Platon, à l'enseigne de la *doxa* et de ses graves incertitudes. Surtout, ce Pascal si cher à Julliard, avait déjà posé à l'aube de la modernité que l'on serait contraint de faire sa place à l'opinion publique, selon des modalités qu'il laissait en suspens mais dont on peut présumer la direction. Autrement dit, on ne pourrait faire l'économie du consentement populaire. Autant l'inclure dans le dispositif politique, pour lui faire rendre les meilleurs services en faveur de la concorde publique : « *La politique de Pascal est une dialectique de la force et de l'opinion arbitrée par la coutume.* »

La création d'un espace de délibération politique au XVIII^e siècle, au moyen des sociétés de pensée, constitue pour Jürgen Habermas, le départ de la démocratie telle qu'il l'entend, fondée sur l'échange argumentatif, préalable à l'énoncé des lois. Mais ainsi que le remarque Julliard, le phénomène de l'opinion publique crée un écart par rapport à la démocratie athénienne qui suppose un peuple rassemblé sur l'agora. Ici, le peuple, c'est la foule tenue à distance.

par Gérard Leclerc



Des auteurs moins bien disposés que Tocqueville, pourront parler de *monstre* à propos de ce qui peut se décliner sous les déterminations les plus inquiétantes d'un mouvement incontrôlé et non dépourvu de violences. Je m'écarte un peu de Julliard, mais d'une façon qu'il ne récusera pas. Après tout, l'opinion ce peut être aussi la foule décrite par René Girard, en proie à des débordements mimétiques incontrôlables. Justement, Pascal n'avait pas éludé cette part maudite en notant : « *L'empire fondé sur l'opinion et l'imagination règne quelques temps, et cet empire est doux et volontaire ; celui de la force règne toujours. Aussi l'opinion est comme la reine du monde, mais la force en est le tyran.* »

Cependant, il y a quelque chose qui distingue l'opinion de la force, c'est la propension à la discussion et à la pluralité. L'optimisme pascalien anticipe sur un bon usage de la démocratie d'opinion, à condition de bien mesurer risques et avantages de la situation nouvelle, en favorisant les seconds. Les phénomènes d'opinion, tels qu'ils sont amplifiés par la

révolution technologique et le contournement des instruments de filtrage confèrent au régime qui se dessine trois caractéristiques essentielles. La démocratie d'opinion est tout à la fois *médiatique*, *directe* et *permanente*. Les médias hypermodernes créent les conditions d'une *doxocratie*, c'est-à-dire d'un pouvoir qui permet à l'opinion publique de s'exprimer à toute occasion à l'encontre, par exemple, d'une représentation qui voudrait la brider. Sa logique est donc mortelle pour le système inventé au XIX^e siècle et qui aboutissait à la confiscation du pouvoir par un appareil élitiste représentatif. C'est son caractère direct qui amplifie la destruction de la médiation parlementaire, car, au contraire du suffrage universel, le pouvoir de l'opinion s'exprime sans intermédiaire et fait ressentir ses effets immédiatement et non

transitoirement. D'où enfin sa permanence. C'est comme si le peuple siégeait sans cesse, même si c'est à distance.

Du coup, tout ce qui avait été envisagé par les grands théoriciens, tel Rousseau, est désormais obsolète. L'abstraction de la *volonté générale* est démentie par le caractère tout à fait concret d'une volonté qui se déclare chaque jour et qui est forcément plurielle en se reformulant sans cesse. Notre système, hérité de notre expérience historique, est forcément malmené par cette *doxocratie* omniprésente. Ségolène Royal, tout autant que Nicolas Sarkozy, ont eu par rapport à leurs concurrents la supériorité de s'adapter à ses injonctions, sans pouvoir les dompter. Habiles à séduire et à anticiper les mouvements de cette opinion reine, ils courent le risque d'en subir plus vite encore les désaveux. Jacques Julliard, pourtant, ne veut pas désarmer. Ce nouvel âge de la démocratie correspond pour lui à d'autres impératifs et à d'autres modes d'ajustement. Pourquoi pas un usage plus fréquent du référendum ? Pourquoi ne pas mieux préciser le rôle du parlement en matière d'exercice des libertés, avec les règles de la délibération ? Surtout, « *il n'est pas de grande conquête de l'esprit humain qui puisse se dispenser de recourir à l'éducation pour prendre pied et donner des fruits.* » Il faut éduquer la démocratie représentative.

■ Jacques Julliard - « *La Reine du monde* », Café Voltaire, Flammarion, prix franco : 12 €.

Achat immédiat

Retour

L'assassinat de Louis XVII

Durant un peu plus de vingt ans, scénarisé par Charlier, dessiné par Uderzo, Jijé puis Serres, *Tanguy et Laverdure* ont enflammé l'imagination de toute une génération de lecteurs. Succès considérablement renforcé par la réussite de la série T. V. *Les chevaliers du ciel* de 1967 qui fit les beaux jours de héros déjà populaires. La mort de Charlier, en 1989 interrompit la saga des deux pilotes.

Mais tel le Phénix ils devaient renaître en 2002 pour connaître de nouvelles aventures. Jean-Claude Laidin au scénario, Yvan Fernandez au dessin ont été les artisans de cette résurrection.

L'album *Prisonniers des Serbes* reprend les ingrédients ayant fait le succès de la série : aventure aérienne, humour et intrigue en prise directe avec une actualité récente. Cette fois Laverdure se retrouve aux mains des Serbes. On se remémorera la captivité de deux aviateurs français en 1995 source d'inspiration du récit. Ici Tanguy n'hésite pas à monter une véritable opération commando pour libérer son ami. Toute la première partie du récit décrit le quotidien des missions ONU au-dessus de la Bosnie dans un développement documenté, marque de fabrique de la série.

On ne peut que souhaiter que d'autres albums de cette reprise voient le jour, tant Tanguy et Laverdure restent des figures emblématiques de la bande dessinée francophone.

Bruno DIAZ

📖 Jean-Claude Laidin & Yvan Fernandez - « *Prisonniers des Serbes - Les nouvelles aventures de Tanguy et Laverdure* », Dargaud, 2002, prix franco : 12 €.

➡ [Achat immédiat](#)

Tout le monde en a parlé, et pas nous... Il faut dire que le martyre de l'Enfant du Temple a suscité une abondante littérature, de qualité variable. Alors, un livre de plus ? Pour dire quoi ? Eh bien ! nous avons tort.

Le roman de Christophe Donner, *Un roi sans lendemain*, mérite d'être distingué, par la qualité de son écriture bien sûr, mais plus encore par l'originalité de son approche. Le point de départ : Henri Norden, le double de Donner, se voit confier la rédaction d'un scénario d'un film consacré au malheureux Louis XVII. Le prétexte est un peu oublié en cours de route. Dommage ! Il avait été l'occasion de tracer un portrait acide du petit monde de la production cinématographique qu'on aurait aimé voir se prolonger au fil des pages. Mais sans doute, Donner s'est-il lui-même laissé emporter, comme le lecteur le sera aussi, par la thèse iconoclaste que développe son personnage.

Car pour Norden, et ses recherches viennent confirmer son intuition, il n'y a aucun doute : Louis XVII a été assassiné et cet assassinat est la part maudite de la Révolution française, une abomination que personne ne veut voir car elle révèle dans un même mouvement la lâcheté des uns et la monstruosité des autres. D'où le succès des thèses survivantistes, dérisoire pantomime pour s'exonérer d'un crime en suggérant que le crime n'a pas été commis. Ou la réduction à l'anecdotique, le récit d'une tragédie marginale, d'un de ces malheurs secondaires que personne n'a voulu mais qui s'accomplit quand même. Mais non, l'enfant est mort parce qu'on l'a tué, et

nous, nous tous, nous sommes de la France d'après le meurtre de cet enfant, de cet enfant qui était notre roi.

Meurtre ? Donner n'invente pas une thèse farfelue du style étranglement dans l'obscurité propice d'un cachot. Ce meurtre est un long assassinat, qui s'étale dans la durée et s'approfondit dans l'abjection, jusqu'à ce que le corps martyrisé et l'âme torturée renonce à la vie. Et s'il y a un meurtre, c'est qu'il y a un meurtrier. Qui est-il ? Un écrivain qui aspire à la gloire : Jacques René Hébert. L'assassin qui meurt avant sa victime. Le crime parfait.

Le corps même du livre, c'est la confrontation, à distance le plus souvent, entre l'assassin et sa victime. On suit le futur Louis XVII, qui pose son regard d'enfant sur son entourage, sa famille, la Cour, les débris de la Cour, la Révolution, ses *parents citoyens* (le couple Simon, véritablement inventé par Hébert). Que ressent-il ? Que comprend-il ? Et on suit Hébert, ses rancœurs, ses frustrations,

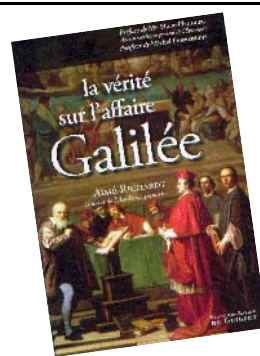
son ambition immense et désordonnée. Et sa géniale invention du *Père Duchesne*, la quintessence du sans-culotte, une brutalité populacière, tellement loin du gandin qu'il est, mais qui lui assure enfin le succès tant espéré. Le Père Duchesne est la Révolution, et il est le Père Duchesne. Il le sera jusqu'au bout de l'horreur. Il accomplit le rêve de l'écrivain : sa fiction se réalise. Elle s'appelle la Révolution. Elle le dévorera aussi. Et un enfant pourrit dans un trou à rats, tandis qu'un délire sanguinaire saisit le pays tout entier. C'est une terrifiante mécanique que révèle Donner, par Norden interposé, et elle ne laissera personne indifférent.

Attention toutefois : si ce livre vous emporte comme un torrent, n'oubliez jamais qu'il s'agit d'un roman, et non d'un travail d'historien. Donner tient parfois pour acquis ce qui ne relève que de rumeurs invérifiées (Fersen, père biologique de Louis XVII ou Robespierre souhaitant devenir Régent et fonder une nouvelle dynastie en épousant Marie-Thérèse, sœur de Louis XVII !!!).

Patrick PIERRAN

📖 Christophe Donner - « *Un roi sans lendemain* », Grasset, 380 p., prix franco : 21 €.

➡ [Achat immédiat](#)



Aimé Richardt
**La vérité
sur l'affaire
Galilée**

Prix franco : 25 € ➡ [Achat immédiat](#)

CONGRÈS 2008

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 12 et 13 avril 2008. Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 12 avril). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "*La politique de Défense nationale*" et, d'autre part, "*Liberté du journaliste et indépendance de la presse*".

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

➤ Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➤ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 2,60 € pièce).

➤ Vendus aussi par année complète (46 € franco) de 1977 à 2007 (sauf 1979).

SOUSCRIPTION

Notre souscription 2008 n'est pas encore lancée mais nous remercions déjà ceux qui, sans attendre, nous ont fait parvenir leurs dons sans lesquels nous ne pourrions poursuivre notre entreprise.

2^e liste de souscripteurs

Eric de Montcornet de Caumont 200 € - J.C. (Yvelines) 9 € - André de Crux 23 € - Jean Dauvergne 15 € - Guy Delranc 40 € - Jean-Marie Diligent 23 € - Michèle Dutac 14,48 € - Gérard Genini 10 € - Christian Lecocq de Chapiseau 100 € - Jean-François Maurel 150 € - Christian Mory 100 € - Yolande de Prunelé 60 € - Pierre Sauterey 200 € - Otto Weiss 20 €.

Total de cette liste : 964,48 €

Total précédent : 1 019,48 €

Total général : 1 983,96 €

ADHÉRENTS

Les cartes d'adhérents 2008 seront prochainement envoyées à tous les adhérents à jour de cotisation. Les retardataires sont invités à régulariser leur situation...

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● Mercredi 20 février – Sujet non encore fixé.

● Mercredi 27 février et 5 mars – Pas de conférence en raison des vacances d'hiver.

Au programme du mois de mars nous avons : **Marc Joly** pour son livre *Le mythe Jean Monnet*, **François Heran** *Le temps des immigrés* et **Daniel Bensaid** *Eloge de la politique profane*.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

INTERNET

Notre « liste de diffusion » sur internet permet d'être régulièrement et rapidement tenu au courant des activités royalistes. Des milliers de personnes y sont maintenant inscrites. Pour s'abonner à la liste rien de plus simple : ce service est entièrement gratuit, il suffit d'envoyer un courriel à notre adresse : **NouAcRoyal@aol.com** en nous faisant part de

votre désir et en nous donnant votre adresse électronique.

Les dépêches que nous envoyons aux abonnés de la liste peuvent aussi bien contenir des renseignements pratiques (réunions, nouvelles parutions) que des nouvelles brèves sur le royalisme français.



Bague fleurdelysée

bague aux trois discrètes fleur de lys sur un anneau non fermé

Prix franco : 4 €

Achat immédiat



Porte-clé fleurdelysé

diamètre 30 mm attache de qualité fabrication du maître-médailleur Martineau

Prix franco : 8 €

Achat immédiat

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Pour le principe d'égalité

Nicolas Sarkozy a chargé Simone Veil d'étudier l'inscription de la « diversité » dans le Préambule de la Constitution de 1958. La nouvelle n'a pas fait grand bruit : il semble que l'on veuille ajouter une nouvelle surcharge au texte constitutionnel, selon la pratique détestable que nous avions dénoncée ces dernières années.

L'atteinte qui risque d'être portée à notre Constitution est pourtant d'une extrême gravité.

Les gens de l'Élysée veulent toucher au Préambule, partie intégrante de notre *bloc de constitutionnalité* qui rassemble les principes fondamentaux, imprescriptibles, proclamés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le Préambule de 1946 et par celui de 1958 qui fait référence à la Déclaration de 1789. Autrement dit, l'objet du remaniement, c'est la République elle-même dans son droit, élaboré au fil des siècles, dans son histoire (la tradition légiste, la Révolution française, la Résistance, la révolution gaullienne de 1958) et dans son État qui est celui, laïque et démocratique, d'une collectivité de citoyens – non d'une juxtaposition de communautés supposées naturelles.

Bien entendu, il est possible et souhaitable d'ajouter de nouveaux droits – je pense au droit du sol, reconnu par les légistes dès le XVI^e siècle – et de décider qu'ils font désormais partie des principes constitutifs de la République française.

Encore faut-il que ces nouveaux droits ne viennent pas contredire ceux qui ont déjà été

proclamés. Ainsi, le droit du sol s'inscrit dans le droit fil de notre histoire nationale et de notre droit – tant monarchique que républicain. Il prolonge le principe de l'égalité de tous les hommes et intègre immédiatement tout homme né sur le territoire national dans la collectivité politique française sans que l'origine de ses parents, leur religion et la couleur de sa peau puissent faire obstacle. C'est d'ailleurs la seule manière raisonnable de reconnaître le divers



sans jamais chercher à dire précisément ce qu'il en est.

Car la « diversité » soudain invoquée soulève le problème, insoluble, de sa définition. Le divers existe évidemment, mais il est impossible à cerner. Dans un peuple, qui est multitude, il y a autant de diversités qu'il y a d'individus. Et même si l'on veut s'en tenir aux diversités sociales, au sens le plus large du terme, les différences religieuses, culturelles, régionales, départementales... sont déjà représentées par des institutions, des organisations et des associations reconnues en droit. Nous appartenons à divers groupes, nous sommes un des éléments de la multitude. Dès

lors, pourquoi transposer ce constat sociologique dans un texte juridique ?

Les motifs sont idéologiques et démagogiques. Nicolas Sarkozy cède aux petits groupes qui militent depuis des années pour une reconnaissance de la différence « ethnique » – c'est-à-dire raciale. La campagne sur les *écrans colorés* et les discours sur les *minorités visibles*, que nous avions dénoncés, trouvent dans la promotion de la « diversité » leur prolongement inacceptable (1) :

- la promotion d'une « diversité » qui tiendrait à l'origine ethnique et à la couleur de la peau est contraire au principe d'égalité : les hommes étant libres et égaux en droits, « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » selon l'article 1^{er} de la Déclaration de 1789. Il est donc logique que l'article 1^{er} du préambule de 1958 proclame que la France « ...assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » ;

- alors que la couleur de peau est politiquement insignifiante, la promotion de certains groupes *raciaux* se fera au mépris de ces distinctions sociales identifiables que sont la profession, la classe sociale, le groupe syndical – toutes indissociables à la nation.

Jamais, depuis soixante-huit ans, nos principes communs n'ont été à ce point menacés.

Bertrand RENOUVIN

(1) Je suis en plein accord avec les articles publiés par l'essayiste Caroline Fourest : « *La diversité contre l'égalité* », *Le Monde* du 17 janvier 2008, et par Anne-Marie Le Pourhiet, professeur de droit public à l'Université Rennes 1 : « *La trahison de la République... par son président* », *Le Monde* du 5 février 2008. Voir aussi l'étude sur la « discrimination positive » paru dans *Cité* n°46.